

Commune de
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le

ID : 045-214502304-20251120-432025-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Hubert DEPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER), Martine CORDIER (procuration donnée à Jacques AUBERT).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 11
- Votants 13

Objet : Participation financière à sorties scolaires et classe artistique de l'Ecole Élémentaire Marc O'Neill

Délibération n° 43/2025

Madame le Maire expose : lors de la dernière Commission « Vie scolaire » du 13/10/25 (le compte rendu a été envoyé aux conseillers préalablement à la séance), les enseignants de l'école élémentaire Marc O'Neill ont présentés, pour 2026, trois projets de sorties scolaires :

- **Classe de randonnée** : 2 jours à l'étang des Bois, concernant 48 élèves pour un coût total de 1 240 €
- **Découverte de Châteaux** : 2 jours, concernant 49 élèves pour un coût de 4 431 €
- **Classe artistique (peinture)** : projet impliquant l'ensemble des 225 élèves de l'école, pour un coût total de 4 400 €.

Les enseignants sollicitent une participation financière des municipalités de Lorris et Noyers.

Il a été rappelé qu'habituellement les mairies de Lorris et de Noyers subventionnaient 50 % des frais engagés par élève.

Cependant, pour 2026, certains projets concernent tous les élèves (classe artistique) et d'autres seulement une partie d'entre eux (randonnée, découverte de châteaux). Il a donc été décidé d'examiner chaque projet individuellement et de proposer les niveaux de subvention suivants :

- **Classe de randonnée à l'Etang des Bois** : subvention proposée de 50 %, soit 620 €.
- **Découverte des châteaux** : subvention proposée de 50 %, soit 2 216 €. Le solde pourra être financé par la coopérative scolaire, des actions menées par les enfants (ventes de gâteaux, animations, etc.), ainsi qu'une participation éventuelle des familles, notamment en raison de la nuitée incluse dans ces deux projets.
- **Classe artistique** : compte tenu de son intérêt collectif (tous les élèves sont concernés), une subvention de 80 % est proposée, soit 3 520 €.

Le montant total des subventions proposées s'élèverait à 6 356 €, somme comparable aux participations habituellement engagées par les communes.

Madame le Maire soumet ces propositions à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de participer financièrement aux trois projets pédagogiques de l'école élémentaire Marc O'Neill pour l'année 2025-2026 présentés ci-dessus, dans les proportions énoncées, au prorata du nombre d'élèves de Noyers qui auront participé,
- décide de charger Madame la Maire de procéder aux engagements budgétaires correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.

